

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 4 juillet 2019

ORDRE DU JOUR

(Page 1)

Adoption du procès-verbal du 23 mai 2019

■ Information

- 1) Information au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (M. CHARDONNEAU)

■ Maison des Projets

- 2) Adoption des termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à intervenir avec la Maison des Projets. (Mme BOUTY)
- 3) Subvention exceptionnelle à la Maison des Projets pour la manifestation « la rue aux enfants » (Mme BOUTY)

■ Finances et commande publique

- 4) Adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché d'assurances prévoyance statutaire et adoption des termes de la convention à intervenir entre la Commune de Buxerolles et le Centre Communal d'Action Sociale (M. PERRIN)

■ Urbanisme

- 5) Déclassement et cession à EKIDOM de la parcelle BY n°291 située autour du foyer Maurice Ravel (M ELIE)
- 6) Adoption des termes de l'avenant à la convention cadre pluriannuelle action cœur de ville – opération de revitalisation du territoire avec conjointement Grand Poitiers Communauté Urbaine, La Ville de Poitiers et la Ville de Buxerolles (M ELIE)

■ Ressources humaines

- 7) Modification de l'organigramme des grades (M CHARDONNEAU)
- 8) Modification de l'organigramme des grades (M CHARDONNEAU)
- 9) Adoption des termes de l'avenant à la convention conclue entre la Commune et le Centre de Gestion de la Vienne pour la réalisation des dossiers CNRACL (M CHARDONNEAU)

■ Education

- 10) Adoption des termes de l'avenant à la convention de prestation de service accueil de loisirs périscolaire à intervenir avec la CAF de la Vienne (Mme MARTINEZ)
- 11) Adoption des termes de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement PSU à intervenir avec la CAF de la Vienne (Mme ZOUBIR)
- 12) Modification du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil concernant le barème des participations familiales (Mme ZOUBIR)

■ Espace Naturels

13) Adoption des termes de l'avenant financier à intervenir avec le CREN pour la préservation des vallées sèches de Buxerolles (Mme ASSERIN)

■ Vie associative

14) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association la passerelle du parc (M MARTEAU)